

## ABONNEMENT.

Un an. . . . . 30 fr.  
Six mois. . . . . 16  
Trois mois. . . . . 8

## Hors du Département.

Un an. . . . . 35 fr.  
Six mois. . . . . 18

## On s'abonne

Chez tous les Libraires  
français et étrangers.

# ECHO DE L'OUEST

**DIEU ET LA FRANCE**  
*Religion. — Famille. — Propriété.*

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames, — . . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion  
des annonces, à M. Paul  
CODET, imprimeur, place  
du Marché-Noir.

## On s'abonne

Chez tous les Libraires  
français et étrangers.

## RÉDACTION.

Place du Marché-Noir, à Saumur.

Rédacteur en chef, **Eugène DE MIRECOURT.**

## ADMINISTRATION.

Place du Marché-Noir, à Saumur.

## AVIS.

Quelques personnes se plaignent que le journal ne contient pas assez de matières. Ce reproche nous flatte.

Nous ferons droit à leurs justes réclamations ; mais que nos abonnés veuillent bien tenir compte, quelque temps encore, des difficultés matérielles qu'il faut surmonter pour l'organisation d'un service quotidien.

## UN SIÈCLE DE NOTRE HISTOIRE.

## III

A la naissance de Henri-Dieudonné, la Révolution pousse des cris frénétiques et ne se sent plus de rage.

Trompée dans son indigne attente et n'obtenant pas le résultat prévu de son crime, elle ose calomnier tout à la fois une tombe et un berceau. Le duc de Berri, sur le point de mourir, a formellement annoncé la grossesse de sa compagne. Trente ou quarante témoins, pris au hasard dans la garde nationale parisienne, ont vu le nouveau-né, tenant encore par le lien naturel au flanc de l'auguste mère (1) ; ils l'ont certifié dans un acte authentique, mais qu'importe ?

Mentez toujours, Satan fera le reste.

On publie dans les journaux de Londres une audacieuse protestation, signée par un prince du sang. Les libéraux impriment cet ignoble écrit à des millions d'exemplaires ; ils en inondent Paris, ils en infestent les provinces.

Le Palais-Royal, — ceci est un des points les plus incontestables de l'histoire moderne, — était le centre d'intrigues où se machinait la révolte de 1830. On s'y montrait fidèle aux traditions qui, depuis trois siècles, ont caractérisé la ligne de conduite de la branche cadette, — traditions qui remontent à Gaston d'Orléans pour descendre à Philippe-Égalité. Même hypocrisie, mêmes instincts jaloux, mêmes protestations mensongères de dévouement et de soumission, pendant qu'on travaillait dans l'ombre à s'approprier la couronne.

En 1824, Louis XVIII, qui avait un flair caractérisé, joint à une pénétration très-vive, disait déjà de son cousin, le duc d'Orléans :

« — Il ne remue pas, et cependant je m'aperçois qu'il chemine ; cette activité sans mouvement m'inquiète, mais comment s'y prendre pour empêcher de marcher un homme qui ne fait pas un pas ? C'est un problème difficile à résoudre. Je voudrais bien en épargner la solution à mon successeur. »

Assurément le roi ne se trompait guère,

(1) Un de ces témoins, M. Tabourier, que l'auteur de cet article a personnellement connu, donna cent fois un démenti énergique à ceux qui exprimaient devant lui des doutes sur la réalité de l'accouchement de la duchesse.

s'il jugeait son aimable cousin capable d'escamoter le sceptre.

Dévoué à la cour en apparence, et se livrant au besoin à des protestations très-vives, très-indignées et très-chaleureuses, lorsqu'on mettait en doute son honneur de prince du sang et sa probité politique, Philippe d'Orléans n'était qu'un sournois et un finassier de la plus belle eau.

Il avait déjà glissé sous le trône le pétard dont il devait allumer la mèche en 1830.

Du reste, il ne faisait que suivre en cela les honorables traditions de ses ancêtres. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, se déshonora par sept ou huit conspirations, plus coupables les unes que les autres. Il prenait soin de se tenir derrière ses complices, et n'hésitait jamais, une fois le complot découvert, à sacrifier leur tête pour sauver la sienne, — se nommassent-ils Chalais, Montmorency ou Cinq-Mars.

Le frère de Louis XIV et le Régent furent des conspirateurs moins dangereux, parce qu'ils consacraient leurs jours et leurs nuits à la débauche, — et quelle débauche ! — Mais Philippe-Égalité mena largement de front l'intrigue politique ignoble et le vice crapuleux. Il adopta les laquais et les filles publiques pour sa société de prédilection, il prépara et solda l'émeute, organisa la famine, applaudit à la persécution des prêtres et des nobles, indiqua lui-même la porte de Marie-Antoinette aux assassins de Versailles, dans la nuit du 5 au 6 octobre, se vanta d'appartenir au club des Jacobins, y introduisit ses fils, chercha définitivement à corrompre les sans-culottes afin de les décider à lui offrir le trône, et se fit couper le cou pour n'avoir pas su résister à cette fantaisie.

Louis-Philippe valait mieux ; il avait au moins des mœurs décentes.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

## PROCÈS DE BLANQUI.

Nous recommandons à nos lecteurs les réflexions que doit faire naître dans tout esprit occupé des solutions politiques, le curieux interrogatoire de Blanqui, ce vieil et infatigable conspirateur, si calme, si fier, si assuré dans sa persévérante révolte contre les gouvernements et l'ordre social. Il comparait devant la justice militaire, accusé du délit d'arrestation et de séquestration des membres du gouvernement de la défense nationale. A 67 ans, il ne se connaît d'autre domicile, dit-il, que la prison. Sur la sellette où il est placé au milieu de ses gardes, il semble lui-même juger avec son sang-froid dédaigneux les accusateurs et les témoins qui le chargent.

Le loyal officier qui dirige les débats paraît s'embarrasser devant les affirmations et les négations hardies de cet homme qui,

représentant irréconciliable du droit à l'émeute, s'étonne de se voir demander raison d'un coup de main manqué par les auteurs d'un coup de main réussi.

MM. Jules Ferry, Jules Simon et autres témoins, sont évidemment moins à leur aise que l'accusé dont la tête est en jeu.

En droit révolutionnaire, il n'a qu'un tort, celui d'avoir échoué. Tout au plus peut-on discuter la valeur réciproque des deux gouvernements, celui qui se défendait et celui qui tentait de s'établir.

C'est une question de personnes, et non de principes.

Quelque pénibles que soient ces observations, on a cru devoir les présenter pour montrer à quel point ont désarmé la France contre les tentatives les plus coupables et les plus odieuses, ceux qui ont criminellement cherché à la séparer de ce vieux droit traditionnel, qui lui avait permis, pendant tant de siècles, de sortir, sous ses rois nationaux, victorieuse et prospère de toutes les crises et de toutes les épreuves.

Blanqui est âgé de soixante-sept ans. C'est un petit vieillard aux yeux de faucon, au front ample, aux traits aigus et sarcastiques.

A l'audience il est calme, semble indifférent à ce qui le concerne et s'intéresse beaucoup à tout le reste. Vendredi soir, après l'audience, il a reçu la visite de son avocat, M<sup>e</sup> Georges Lechevallier, et lui a déclaré qu'il s'était rarement autant amusé.

C'est surtout la figure du ministre de l'instruction publique qui a eu le bonheur de provoquer son hilarité.

— Quel homme ! répétait-il, tandis que son sourire sarcastique habituel relevait le coin de ses lèvres, quel drôle d'homme !

Ce matin il a demandé à son avocat de lui procurer quelques journaux rendant compte de son procès.

Samedi, le conseil de guerre a prononcé le jugement qui reconnaît Blanqui coupable à l'unanimité d'excitation à la guerre civile et de séquestration arbitraire sur plusieurs membres de la défense nationale le 31 octobre.

Le conseil n'admet pas de circonstances atténuantes.

En conséquence, et visant les art. 59, 60, 94, 344 et 343 du Code pénal, il condamne Auguste-Louis Blanqui à la peine de la déportation dans une enceinte fortifiée.

## IL FAUT EN FINIR.

« Nous sommes sans boussole ! » s'écriait un député dans l'une des dernières séances de la Chambre. Ce député disait vrai : nous ne savons ni vers quel but nous diriger, ni quel chemin prendre.

Comme le vaisseau qu'Horace a chanté, celui qui porte aujourd'hui les destinées de la France — notre gouvernement provisoire

— et qui vogue à l'aventure sur une mer féconde en naufrages, n'a plus ni mâts, ni cordages, ni voiles ; il fait eau de toutes parts, le capitaine menace toujours de s'en aller, l'équipage prétend n'en faire qu'à sa tête, la cargaison contient du pétrole, la cale est remplie d'un peuple de révoltés. Oui, nous sommes sans boussole, et « point de dieux que nous puissions invoquer dans la tempête. »

*Non di quos iterum pressa voces malo.*

Le vaisseau, emblème de la République romaine, dont parlait le poète, était amarré au port ; le nôtre, celui de la République provisoire, est en pleine mer, et les efforts du pilote qui le dirige tendent à l'y maintenir.

Les écueils, que ce pilote suppose cachés le long des côtes, lui inspirent une telle frayeur qu'il aime mieux sombrer au milieu de l'Océan que d'essayer d'entrer au port. Cette timidité, qui jusqu'ici a passé pour de la prudence, est en réalité de la folie, et, grâce à Dieu, on commence à le comprendre.

Les hommes de sens le reconnaissent : il y a danger imminent à prolonger ce provisoire, qui tient la France suspendue au-dessus d'un abîme. Entre l'ordre présent et la plus épouvantable anarchie, il n'y a qu'un pas ; entre le triomphe du gouvernement légal et celui de la Commune ressuscitée il n'y aura qu'un instant peut-être ; et cette révolution de demain, qui effraye tous les esprits, dépend d'un vieillard, que l'un de ces caprices, la mort ou un vote de l'Assemblée, peut enlever en un clin d'œil.

Aussi nul ne jouit de la sécurité : rentiers, propriétaires, commerçants, ouvriers, pères et mères de famille, tous les Français vivent au jour le jour, tremblant, les uns pour leurs capitaux ou leurs terres, les autres pour leurs entreprises, pour leur travail ou pour leurs enfants.

Il faut en finir ! Si l'Assemblée nationale, la plus foncièrement honnête que la France ait possédée depuis 80 ans, n'y met promptement la main, nous verrons sous peu surgir de quelque coin ignoré un prétendu sauveur, de la race des Bonaparte ou de la tribu des Gambetta, qui n'hésitera point à mettre à la porte Assemblée et Président, et dont le peuple souverain acclamera toutes les audaces, ratifiera tous les attentats.

Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète, mais il suffit de ne pas fermer les yeux pour voir que la lassitude, le dégoût de l'état actuel en est arrivé à ce point que la nation est disposée à proclamer le premier sauveur venu. Ce sauveur, si l'on veut qu'il n'arrive pas au milieu du sang et qu'il nous sauve réellement, il appartient à l'Assemblée de le désigner.

Mais l'Assemblée hésite. Notre devoir, à nous, c'est de vaincre ses hésitations, de la

contraindre, par l'expression-unanime, éclatante et sans cesse renouvelée de nos besoins et de nos volontés, à quitter enfin la route incertaine qu'elle a suivie jusqu'ici. Oui, il faut l'amener à nous dire, sans détours, si elle veut nous conduire à la monarchie qui sera l'ordre, ou à la République qui sera la révolution; ou bien, si elle veut nous maintenir dans l'état actuel, qui n'est ni l'ordre, ni la révolution, mais dont l'aboutissement final est un retour de l'île d'Elbe, suivi d'une nouvelle invasion ou une nouvelle Commune.

De Tréon.

## Etranger.

On écrit de Rome :

Le carnaval a dépassé en scènes ordurières, en débauches de tout genre ce que les plus audacieux *buzzurri* n'osaient attendre. C'est le dernier degré de l'abjection et de la brutalité humaines. Humbert et la princesse Marguerite se donnent au plaisir, soit par goût, soit pour acquérir de la popularité. Leur présence, d'ailleurs, ne retient personne.

On croit que le roi, qui a donné son bal à Naples, sera de retour demain. De nombreuses dépêches échangées entre lui et M. Lanza semblent l'avoir déterminé à ce retour. En vérité, l'on comprend que Victor-Emmanuel ne se plaise point à Rome; d'une part, quand il n'est point ici, la chronique nous entretient scrupuleusement du nombre de daims, de sangliers, de faisans et autres gibiers qu'il abat dans les terrains de chasse du nord ou du midi de l'Italie; de l'autre, quand il est ici, cette même chronique a de la peine à voiler les insultes, les opprobres et les menaces qui le poursuivent. Tous ces jours-ci, des masques courent les rues, en criant : *Vive Garibaldi!* et *Mort à Victor-Emmanuel!* Au théâtre, on réclame l'*Hymne de Garibaldi*, et si l'orchestre joue la *Marche royale*, on siffle.

Le roi ne peut du reste ignorer les crimes qui se commettent dans sa capitale. On a beau dire que ces crimes sont le fruit de la mauvaise éducation donnée jadis par le clergé, mais les assassins et les voleurs n'ont pas été élevés par ce clergé. On a beau multiplier les écoles afin de moraliser le peuple, le peuple n'en veut pas, et les apôtres de la religion évangélico-révolutionnaire sont conspués.

M<sup>me</sup> Meriman, qui a fondé un établissement à deux pas du Vatican, est odieuse aux Transtévérins, qui exigent qu'elle aille tenir son école ailleurs. Au reste, elle n'a point de disciples.

M<sup>r</sup> Nardi a écrit et signé dans la *Voce della Verità* un travail remarquable pour réfuter les assertions calomnieuses d'une autre dame apôtre, et prouve l'inutilité des efforts des sectes pour décatoliser Rome.

Les crimes se multiplient et apparaissent comme une production monstrueuse des doctrines que la révolution nous a apportées. Vous savez combien la vie humaine, celle du prochain bien entendu, est peu de chose pour les sicaires italiens. Avant-hier, un *buzzurro* entre dans l'église de Saint-Nicolas ai Cesarini, y trouve un pauvre religieux occupé à allumer la lampe du saint-sacrement et lui plonge un couteau dans le ventre. Le religieux ne connaissait pas le *buzzurro*; le *buzzurro* se faisait la main.

On n'entend parler que de prêtres insultés par des enfants des écoles communales ou bâtonnés par des hommes. Il suffit de porter l'habit ecclésiastique pour courir le danger.

La main de Dieu du reste semble s'appe-

santir sur Rome, elle se montre dans la statistique des morts et des naissances : celles-ci sont de semaine en semaine au-dessous de celles-là. Ainsi, aujourd'hui, je lis que du 29 janvier au 4 février, les morts ont été de 224, les naissances de 121. Sous le Pape, cette proportion était le plus souvent renversée.

On attend demain M. de Beust, ainsi que le prince Napoléon. Ils arrivent en même temps que Victor-Emmanuel. Que viennent-ils faire ?

Le Pape se porte à merveille et a accordé aujourd'hui de nouvelles audiences à ses sujets. Il pourvoira à plusieurs sièges vacants, notamment à des sièges italiens, polonais et russes, vers le 22 février.

Sa Sainteté a signé un décret relatif à la canonisation du B. Bernardin de Feltre.

### MANGEONS DU JÉSUIITE !

M. Gambetta, l'homme au discours de Saint-Quentin, a publié ou laissé publier dans son journal, la *République française*, un morceau de littérature de haut goût dont nous nous reprocherions de ne pas donner le bouquet à nos lecteurs. Il vient, à propos d'un petit livre ordurier, pour la reproduction duquel un journal de province a été poursuivi. Ce petit livre sort de la plume d'une des illustrations démagogiques du Poitou, qui a pu ajouter à tous ses titres de gloire celui de secrétaire général de la préfecture sous le règne du maître.

« Travailler le jésuite, dit le rédacteur de la *République française*, c'est une spécialité de la littérature nationale... Pour ce type, nous seuls le tenons, nous seuls l'avons saisi dans toutes ses variétés. » Et plus loin : « Nous recommandons ce livre aux fidèles; nous les exhortons à répandre cette bonne semence; c'est aujourd'hui plus nécessaire que jamais, car l'esprit de la Compagnie qui influait jadis sur les déterminations royales, n'influe guère moins aujourd'hui sur certaines décisions de notre Assemblée actuelle. Encore une fois, imitons nos pères; mangeons du jésuite, et, comme eux, hardiment; manger du jésuite, ce n'est pas être antropophage. »

M. Gambetta et ses fidèles sont en appétit; leurs estomacs ont déjà digéré une partie de la France. Il leur faut du jésuite maintenant. A qui le tour après? Voilà les principes de douce fraternité sur lesquels doit reposer la République universelle. On le voit, les communeux ont de plus en plus droit à l'amnistie.

### EST-IL FOU, NE L'EST-IL PAS ?

Il s'agit de ce malheureux abbé Michaud, qui décidément occupe beaucoup trop la presse de sa triste personnalité.

« Nous avons reçu, dit *Paris-Journal*, la visite d'un des médecins les plus distingués de Paris, au sujet des articles que nous avons publiés sur le cas de M. l'abbé Michaud. Le docteur \*\*\* (il nous prie de ne pas livrer son nom à la publicité, tout en nous autorisant, en cas de besoin, à invoquer son témoignage) affirme que M. l'abbé Michaud, qui lui est parfaitement connu, lui a toujours fait l'effet d'un cerveau dérangé par un excessif amour-propre allant jusqu'à l'adoration de son infailibilité. Constitution débile, mais tête plus fragile encore que son corps, M. l'abbé Michaud parut, au docteur en question, être marqué pour de prochains désordres. Cette révélation, sur laquelle il serait pénible d'insister, ne nous a point surpris. Elle clôt, croyons-

nous, tout débat; elle réduit à sa juste mesure l'importance de la révolte et commande certains ménagements envers le révolté. »

Là-dessus, comme bien vous le pensez, M. l'abbé Michaud proteste, et sa réponse est la plus grande preuve de folie qu'un homme ait jamais pu donner ici-bas.

« Je vous défie, dit-il à *Paris-Journal*, de mettre à ma disposition, tous les jours, la première page de votre journal pour la publication des adhésions qui me sont envoyées de France, d'Angleterre, d'Allemagne et même d'Italie. »

Ainsi jugez! Tous les libres-penseurs et tous les communeux de France ont nécessairement applaudi à la création du Michaudisme. Tous les schismatiques de la Grande-Bretagne, tous les fils de Luther, tous les garibaldiens, mangeurs de prêtre, et tous les ennemis du pape jubilent tout naturellement en Allemagne et en Italie, et envoient à l'ex-vicaire de la Madeleine mille et mille témoignages de leur satisfaction.

Et vous voulez que *Paris-Journal* publie ces innombrables adhésions? Huit ou dix in-folios n'y suffiraient pas, Michaud, mon ami.

A Charenton, l'abbé, vite à Charenton!

### PALMA, LA STIGMATISÉE.

J'avais lu, en 1863, une courte notice, extraite de l'*Osservatore Romano*, sur une sainte femme du royaume de Naples, laquelle était favorisée de dons surnaturels, tels que les sigmates et l'extase. C'était une veuve du nom de Palma, de vie exemplaire, et habitant la ville d'Oria, dans la Pouille.

Entre autres choses extraordinaires, le journal romain cite une prophétie que le directeur spirituel de Palma venait, selon le désir de sa pénitente, de faire parvenir au Saint-Père. La stigmatisée napolitaine annonçait des guerres sanglantes, et spécialement des guerres civiles; l'avènement d'une triple république: république en France, république en Espagne et république en Italie; elle prédisait des jours d'oppression pour l'Eglise, mais elle déclarait que Pie IX verrait, avant de mourir, le commencement du triomphe.

Les événements d'Espagne, les désastres de la France, la Commune de Paris, l'installation plus ou moins déguisée de la République française, les points noirs qui s'élèvent menaçants sur tous les horizons de l'Europe, me mirent en mémoire la prophétie de Palma, et comme la brèche du 20 septembre m'avait fait des loisirs et me conseillait même une absence momentanée, je résolus de faire une excursion dans la Pouille.

Je ne m'arrêterai pas à vous décrire l'intérieur de la maison de Palma, les traits caractéristiques de cette sainte femme âgée aujourd'hui de quarante-six ans, le phénomène de ses sigmates et de ses extases. Le surnaturel est là, il suinte de tous côtés, et l'on y respire la bonne odeur de Jésus-Christ.

Je vous dirai ce que j'ai pu apprendre par le directeur spirituel de cette âme d'élite, homme simple et craignant Dieu, et vivant depuis quatorze ans dans l'intimité du monde surnaturel où sa pénitente ne cesse de le transporter.

Ce qui la distingue de la plupart des stigmatisées et des extatiques, c'est le don de prophéties et celui de bilocation. Notre Seigneur se plaît à dévoiler l'avenir à cette âme pure qu'il honore de ses divines préférences, il lui fait connaître où nous conduisent les événements présents, et comment sa Provi-

dence saura en diriger le cours pour amener le triomphe de l'Eglise. Palma communique le tout à son directeur afin que celui-ci le fasse tenir au Saint-Père. « Pie IX sait tout — me disait ce respectable prêtre, — faites bien attention à toutes ses paroles, pesez-les bien toutes. »

Ce que j'ai pu savoir de ces révélations prophétiques, c'est qu'elles annoncent pour l'Eglise un triomphe éclatant dont Pie IX verrait le commencement, et pour la France une série de malheurs plus grands et plus terribles que ceux par lesquels ce malheureux pays vient de passer. « Dieu est irrité, me disait-on, contre ce gouvernement de protestants et spécialement contre M. Thiers, qui laisse debout dans Paris la statue de Voltaire. »

Le don de bilocation dont jouit la stigmatisée d'Oria est quelque chose de plus surprenant encore. Pendant ses extases, ce qui paraît être son corps devient parfois d'une immobilité et d'une insensibilité cadavéreuse. Alors sa véritable personne franchit merveilleusement les espaces et va visiter les pays les plus éloignés.

Plusieurs fois, elle a parcouru de la sorte une partie de la Chine, et, à son retour, elle fait chaque fois sur les lieux qu'elle a vus les descriptions les plus précises et les plus détaillées. Son directeur, qui tient note de tout, a fait revenir de l'étranger des ouvrages spéciaux concernant l'empire chinois, et il a pu vérifier l'exactitude littérale des descriptions de Palma; il m'a cité entre autres celle qu'elle faisait de la grande muraille.

J'ai pu vérifier moi-même un autre fait qui vous touche de plus près. Des lettres écrites par le directeur de votre stigmatisée du Hainaut, et du journal tenu par le respectable prêtre d'Oria, il résulte et il est de toute évidence que Palma connaissait Louise Lateau avant qu'aucune source humaine lui eût appris le nom de cette jeune personne et les faveurs signalées dont elle jouit. Palma prétend être allée au village de Bois-d'Haine pendant l'extase de Louise; et, en fait, elle a donné sur Louise Lateau, sur sa chambre, sur ses parents, sur leur habitation, des descriptions concordant parfaitement avec les détails contenus dans les lettres que, depuis, diverses personnes de Belgique ont écrites à Oria. Ce que je puis ajouter ici, c'est que, d'après notre stigmatisée napolitaine, sa sœur du Hainaut serait appelée à de grandes choses.

Les annales du monde mystique ne renferment peut-être pas une figure aussi complète et aussi favorisée que celle de Palma. Outre les dons que je viens de signaler, on en remarque chez elle d'autres qui ne sont pas moins étonnants. Ainsi le sang qui s'échappe de ses sigmates produit souvent les effets les plus merveilleux, et j'ai pu en constater moi-même, tels que des empreintes de cœurs enflammés, ou des lignes brûlées par le sang comme l'eût fait un charbon incandescent. Depuis plusieurs années, cette sainte femme ne prend aucune nourriture autre que le Pain Eucharistique chaque matin, et fréquemment le divin Epoux la lui donne de sa propre main.

Je n'allongerai pas par des réflexions personnelles cette lettre déjà trop longue. En présence de ces manifestations de la grâce et de la puissance divine, on ne peut que s'incliner en silence et s'efforcer d'en tirer des fruits de salut et de vie.

*Laudetur Jesus Christus! Amen.*

UN TÉMOIN OCULAIRE, qui invite les libres-penseurs à visiter comme lui les stigmatisés :

1° Palma, — Oria, dans la Pouille, (Italie);

2° Louise Lateau, — village de Bois-d'Haine, province de Hainaut (Belgique).

## Faits et propos du jour.

On a prétendu que le duc d'Aumale avait donné un grand bal à Chantilly, le 13 février, jour anniversaire de l'assassinat du duc de Berry, père du comte de Chambord. Ses amis démentent le bruit.

A propos de cet assassinat, plusieurs journaux rappellent l'éloge suivant, que l'un de nos politiques d'aujourd'hui a fait de Louvel, l'assassin du prince.

« *L'ouvrier régicide* est la personification de l'homme du peuple laborieux, honnête, vertueux, indépendant, soigneux de sa dignité, amant passionné de la paix, ennemi irrévocable des Bourbons, auxquels il ne pardonnera jamais ni Gand, ni Coblenz. »

L'auteur de ces abominables paroles est M. Barthélemy de Saint-Hilaire.

(Extrait de l'*Union*.)

Quand la politique leur en laisse le temps, les communs réfugiés à Londres aiment à faire une petite partie de cartes...

Dernièrement, les sieurs Vermersch, Avrial, Rendant et C<sup>ie</sup> ont fait, au café de la Régence, — dans Haymarket, — une série de piquets qui a duré toute la nuit.

Ce n'était pas de l'argent qu'on jouait : l'enjeu était la tête de tel ou tel membre de la commission des grâces.

Avrial a gagné celle de M. Martel, et il a promis qu'il en serait payé avant un an...

Avis donc à M. Martel.

On lit dans le *Drapeau français*, de Perpignan :

Vendredi dernier, M<sup>sr</sup> l'évêque de Perpignan, accompagné par un ecclésiastique, passait sur le quai de la Préfecture, lorsqu'un galopin, se posant en face du prélat, se mit à vociférer les injures les plus outrageantes.

Il s'en fut ensuite rejoindre un groupe de gamins qui semblaient prendre plaisir à cette scène.

On ajoute même qu'un peu plus loin, un citoyen d'un certain âge manifesta, de son côté, son approbation au mauvais garnement, qui crut évidemment avoir bien mérité de la République.

Et pourquoi non ? Voilà pour l'avenir les prémisses d'une candidature démagogique. *Tu Marcellus eris*, tu iras au conseil municipal, pour le moins, jeune gredin !

D'après le même journal, il paraît que si à Perpignan on peut acquérir quelque gloire à insulter un évêque, il est moins facile de dormir, les patriotes promenant la nuit leur enthousiasme, plus ou moins bachique, par les rues, en chantant plus fort que juste la *Marseillaise*, le *Chant du départ* et autres agréables romances.

Une opinion littéraire, cueillie dernièrement à la porte du Théâtre-Français, un soir qu'on jouait *Tartufe*.

Deux voyous font queue, et charment les ennuis de l'attente par la conversation :

— Eh ! Polyte ! fait l'un, quoi ? t'est-ce que c'est que *Tartufe* ?

— Comment ! tu n'sais pas c'que c'est ?

— Non.

— Eh ben, parbleu ! c'est une pièce « pour embêter les curés. »

Scrupuleusement historique.

— Savez-vous, demandait hier M. Bathie à M. de Ravinel, quel est celui des ministres qui jettera le plus souvent la panique parmi ses collègues ?

— Non, répondit M. de Ravinel.

— C'est M. Jules Simon... parce qu'il prodigue la larme.

## Chronique Locale.

Le Président de la République française, sur la proposition du ministre secrétaire d'État du département de l'intérieur,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. M. Guibault-Bellanger est nommé adjoint au maire de la ville d'Angers, en remplacement de M. Jules Guillon, démissionnaire.

Art. 2. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Versailles, le 2 février 1872.

Signé : A. THIERS.

Nous avons sous les yeux un très-long et très-indigeste rapport du conseil municipal d'Angers, dont les membres sont de plus en plus hostiles à l'autorité préfectorale. Ces nobles citoyens, qui entendent la charité à leur façon, veulent empêcher le préfet « d'introduire et de maintenir dans les hospices d'Angers des pauvres étrangers à la commune. »

D'abord, on peut inviter messieurs les conseillers à lire la parabole du Samaritain, qu'ils ne connaissent probablement pas.

Ensuite, ils devraient essayer au moins de comprendre le sens des pièces qu'ils produisent à l'appui de leurs prétentions.

Henri, roi d'Angleterre et comte d'Anjou, fondateur de l'hospice, dit formellement : « Je donne et concède par la présente charte à Dieu et aux pauvres du Christ, la maison située, etc... que j'ai, pour l'hospitalité des indigents, de mes propres aumônes fondée. »

Est-ce clair ?

Les pauvres de la ville d'Angers seraient-ils par hasard les seuls *pauvres du Christ* ?

Voici un malheureux, un malade, un blessé, qui demande asile et compassion. Il se trouve éloigné de sa commune (sa commune d'ailleurs n'a pas d'hospice), et vous refusez de l'accueillir, vous refusez de lui porter secours parce qu'il n'est pas d'Angers ?

Que la ville profite surtout de l'hospice, fort bien.

Mais que les pauvres du dehors en soient expulsés systématiquement, allons donc, citoyens conseillers !

Et l'humanité, et la logique, et l'Évangile, que faites-vous de tout cela ?

Voici ce que nous trouvons dans une chronique parisienne :

« Donnera-t-on *Rabagas* à Lyon ? Les parisiens sont ouverts.

» On vient de le jouer à Saumur avec la circonstance aggravante d'une affiche explicative, et qui cependant n'a causé aucune perturbation dans la cité angevine. L'annonce de la comédie de Sardou portait un sous-titre et s'écrivait ainsi :

« *RABAGAS*

ou

*les Rouges démasqués.*

» La province a l'amour des sous-titres. Georges MAILLARD. »

Eh bien, confrère, si toutes vos informations se recommandent par la même exactitude, je ne vous en fais pas mon compliment. — N'importe, c'est drôle. — *Si on e vero, e bene trovato.*

Les souscripteurs aux **CENT QUARANTE VOLUMES** de la galerie contemporaine de M. Eugène de Mirecourt ont droit, comme **PRIME**, à un abonnement d'une année à l'**ECHO DE L'OUEST**, — et réciproquement tout abonné d'un an à notre journal, comme tout ancien abonné d'un an à l'**ECHO SAUMUROIS**, peut réclamer pour une somme de **QUARANTE FRANCS**, au lieu de **SOIXANTE-DIX FRANCS**, la collection toute entière des **140 volumes expédiés franco**. — M. Eugène de Mirecourt a renoncé à ses droits d'auteur pour rendre possibles les conditions de cette prime. (Voir aux annonces.)

## LES PRINCES D'ORLÉANS.

LEUR HISTOIRE.

I

Roi des Français par la grâce du peuple et des barricades, Louis-Philippe était — chacun le sait — économe, sans compter qu'il avait sur l'éducation des idées particulières.

Il envoya ses fils au collège comme le premier bourgeois venu.

Quand les jeunes princes grandirent, le père serra si étroitement les cordons de l'ascarcelle, que pas un d'eux n'y put fourrer les doigts.

Dirigés par une mère digne de ce nom, ferme, intelligente et chrétienne ; étudiant, jouant avec des camarades de leur âge, sans tenir compte des préjugés de la naissance ou de l'étiquette des cours, ils prirent naturellement des habitudes simples, loyales, dégagées d'orgueil. Privés, à l'heure où s'éveillent les passions, du libre maniement de l'or, ce grand corrupteur, ils purent échapper par cela même à bien des pièges et devenir tout à la fois sérieux et honnêtes.

L'aîné de la famille, le prince Ferdinand, duc d'Orléans, né le 3 septembre 1810, n'avait pas encore atteint sa vingtième année, le jour où il vit Lafayette et M. Thiers apporter la couronne de France au domicile paternel. Il ne devait pas hériter de cette couronne, dont ses qualités toutes françaises le rendaient digne, et que la sympathie populaire aurait consolidée peut-être sur son front. Dieu ne le permit pas.

Quatre ans après avoir épousé la princesse Hélène de Mecklembourg, il mourut, le 13 juillet 1842, en pleine force, en pleine santé, en plein bonheur, à la suite d'un accident aussi terrible qu'imprévu.

C'est le père du comte de Paris et du duc de Chartres.

Le second fils du roi, Louis-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, vint au monde à Paris le 25 octobre 1814. Il fit ses études au collège Henri IV, et obtint des palmes au grand concours. Enfant discret et d'une merveilleuse raison pour son âge, nature fière et douce, caractère plein de dignité et de distinction, il se fit bien venir aux Tuileries, et Charles X surtout l'aimait particulièrement.

Le jeune prince entra à peine dans sa douzième année, lorsque le roi lui fit cadeau d'un régiment, comme on disait avant 89 : il le nomma colonel du 1<sup>er</sup> chasseurs à cheval.

Nemours n'a jamais perdu le souvenir de cette affection touchante qu'avaient eue pour lui les Bourbons de la branche aînée. Le 3 août 1830, il ressemblait à un condamné marchant au supplice, quand il dut,

par ordre, entrer à Paris à la tête de ce régiment, qu'il tenait de ceux-là mêmes dont sa famille occupait le trône.

On l'appelait, à la cour citoyenne, le *légitimiste* ou l'*aristocrate*.

Louis-Philippe n'était pas très-flatté, comme on le pense, des idées de son fils. Il chercha constamment à le rendre impopulaire et s'efforça de lui enlever pour l'avenir tout moyen d'action sur les masses, non seulement en France, mais à l'étranger. Le Congrès national de Bruxelles ayant décidé à l'unanimité qu'on offrirait au duc de Nemours la couronne de Belgique, Louis-Philippe profita de la minorité du jeune prince, et refusa net. Plus tard, quand les mêmes offres se reproduisirent pour le trône de Grèce, il déclina une seconde fois la royauté pour son fils, prétextant que les puissances européennes verraient la chose de mauvais œil.

Au moins devait-il les sonder d'abord à cet égard, ce qu'il ne jugea pas à propos de faire.

Le jeune duc joignait aux qualités précieuses que nous avons signalées plus haut, un rare sang-froid et beaucoup de courage. Il donna la preuve de son héroïsme comme soldat au siège d'Anvers et aux deux expéditions de Constantine. La seconde surtout fut terrible, car la brigade d'infanterie qu'il commandait dut participer au siège et monter à l'assaut comme les zouaves de Lamoricière.

Nemours gagna noblement sur le champ de bataille, sans qu'on eût égard en aucune sorte à son titre de prince du sang, les grades de maréchal de camp et de lieutenant-général.

En 1840, il épousa la jeune duchesse de Sax-Cobourg-Gotha, qui avait des héritages considérables en perspective.

Ce fut un immense soulagement pour son père qui, si l'on veut en croire les mauvaises langues, s'inquiétait au-delà de toute mesure, et à certain point de vue seulement, de l'avenir de ce fils, qu'à deux reprises différentes il n'avait pas voulu laisser nommer roi. Presque chaque soir il disait à la reine, avant de s'endormir :

« — Nemours est pauvre, la Chambre refuse de lui voter une dotation : ce garçon-là va nous rester sur le dos ! »

A la mort du duc d'Orléans, on recula devant la présentation d'un projet de loi qui devait, selon l'usage, attribuer la régence à sa veuve. La duchesse était protestante. On avait à craindre le mécontentement des catholiques, déjà très-hostiles à la royauté de Juillet, et il fallait se rabattre sur Nemours, qui devenait l'aîné de la famille.

« — Mais, disait encore Louis-Philippe, il est capable d'enlever le trône à son neveu pour le rendre à Henri V ? »

« — Eh bien ! répliquait Marie-Amélie d'une voix calme et légèrement empreinte de sévérité, qu'importe ? C'est peut-être ce qu'il aura de mieux à faire. »

Le roi bondissait, mais que répondre ?

EUGÈNE DE MIRECOURT.

## Dernières Nouvelles.

Le comte de Chambord est toujours à Anvers.

Plusieurs députés sont allés lui rendre visite, mais aucune députation n'a été officiellement envoyée auprès de lui.

Les princes d'Orléans n'ont pas signé la lettre d'adhésion du centre droit, mais on assure qu'ils ont vivement engagé leur amis à la signer.

Il est faux que M. le comte de Chambord ait invité ses amis à signer le programme; il est faux qu'il ait manifesté un avis de nature à encourager les signataires, laissés à leurs inspirations personnelles.

Les manifestes de M. le comte de Chambord ont tracé les grandes lignes de la politique royale, et indiqué les bases de l'accord nécessaire entre l'autorité et la liberté. En fait d'autorité, M. le comte de Chambord a un principe supérieur à toutes les délibérations parlementaires. En fait de libertés, il laisse l'Assemblée bien loin derrière lui.

(Union.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

**ETAT-CIVIL du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 1872.**  
Décès.

1, Clémentine Rochereau, sans profession, 7 ans, rue Brault; — Arthur Jéricho, 1 an, rue de Fenet; — 2, Julien-Emmanuel Lepêcheux, terrassier, 24 ans, à l'Hospice; — Pauline Duvaux, couturière, 29 ans, épouse de Maurice Bertrand, Grand'Rue; — Marie-Mélanie Gro-

maire, 5 ans, rue du Temple; — Marguerite-Charlotte Revêche, 9 ans, rue Bodin; — 3, Victoire Lemoine, sans profession, 71 ans, épouse de Paul Martin, rue des Saulais; — 5, Louis Marinier, cultivateur, 34 ans, à l'Hospice; — Marie Moreau, rentière, 84 ans, veuve de Pierre Cornilleau, rue du Petit-Versailles; — 6, Joseph Fresneau, 2 mois, rue de la Visitation; — 7, Florent Beillard, jardinier, 71 ans, à l'hospice; — 8, Gallé (mort-né), garçon, quai de l'Ecole; — Hermance Bos, couturière, 32 ans, à l'Hospice; — 9, Alexis Boulanger, portefaix, 57 ans, à l'Hospice; — 11, Anne Mongare, sans profession, 67 ans, veuve Jean Rebeilleau, rue du Marché-Noir; — 14, Eugénie Elisa, chapeletière, 50 ans, à l'Hospice; — 15, Eugénie Jaunay, 10 mois, à l'Hospice; — 16, Pierre Gabiller, cordonnier, 56 ans, au Collège; — Louise-Désirée Poirier, sans profession, 64 ans, veuve Joseph-Alphonse Normandine, rue du Marché-Noir; — 19, Justine Louvet, propriétaire, 75 ans, veuve Henri Duméy, place de la Bilange; — 18, Héloïse-Marie Garnier, 2 ans, rue Montée-du-Fort; — 20, Jean-Baptiste Besnard, propriétaire, 76 ans, rue de Bordeaux; — 21, Louis-François Poyet, ancien maçon,

85 ans, Grand'Rue; — Rose Laumenier, sans profession, 57 ans, épouse Jean Granry, rue Royale; — Henri Ziller, tonnelier, 16 ans, à l'Hospice; — 22, Eugène Lardé, 1 an, place de l'Hôtel-de-Ville; — Marie-Louise Coquau, 7 mois, rue du Pressoir-St-Antoine; — 23, Honoré-Joseph Latuner, 18 mois, rue de la Marmaillet; — Constant-Albert Caseau, 3 ans, rue St-Nicolas; — 24, Thimothée-René Allard, marchand mercier, 64 ans, rue de la Mairie; — 25, Joseph Perrault, sacristain, 72 ans, place St-Nicolas; — Sébastien-Eugène Beauflis, journaliste, 64 ans, à l'Hospice; — Honoré-Victor Hodimont, 5 ans, rue de la Chouetterie; — 26, Joséphine Matbois, 2 mois, rue de l'Echelle; — Victorine Cottineau, journalière, 27 ans, épouse Jean-Baptiste Mocquard, à l'Hospice; — 27, Marie-Joséphine Jouan, 15 jours, place St-Nicolas; — 28, Emélie Lasnier, 36 ans, journalière, épouse Louis Jaunay, à l'Hospice; — 30, Pierre Baron, propriétaire, 89 ans, Ile-du-Saule; — Jean Duval, propriétaire, 72 ans, rue Verte; — Anne Gaudet, couturière, 65 ans, épouse de Auguste Boulissière, Grand'Rue; — 31, Pierre Fournier, palefrenier, 76 ans, rue Courcouronne; — Berthe-Marie Lehou, 8 ans à l'Hospice.

**SOMMAIRE DE L'ILLUSTRATION, DU 17 FÉVRIER.**

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Les aérostats dirigeables, à propos de l'expérience de M. Dupuy de Lôme. — La retraite de l'armée des Vosges. — Les impôts et les emprunts. — Le différend anglo-américain. — Chronique parlementaire. — Revue littéraire : un paquet de livres. — Paris pittoresque : le Marché aux chevaux. — Mœurs alsaciennes : le baquet. — Service funèbre à Saint-Cyr. — Échecs.

Gravures : La direction des ballons : aérostat dirigeable de M. Dupuy de Lôme. — Aérostat dirigeable de M. Giffard, construit en 1852. — Souvenirs de la guerre : la retraite de l'armée des Vosges : campement de cavalerie en forêt. — Arrivée d'un détachement à Saint-Claude (Jura). — M. Sumner, membre du Sénat des États-Unis. — Le Capitole, palais de la représentation nationale, à Washington. — Le différend anglo-américain : Washington : une séance de la commission anglo-américaine nommée pour le règlement des réclamations relatives à l'Alabama. — Mœurs alsaciennes : Comment sera mon mari? — Paris pittoresque : le Marché aux chevaux. — Service funèbre célébré à Saint-Cyr. — Rébus.

**MAISONS**

**A VENDRE OU A LOUER.**

Une maison avec écurie, remise, cour et jardin, rue du Pavillon, 7.  
Une autre maison, au Pont-Fou-chard, avec beau jardin.  
S'adresser à M<sup>lle</sup> TESSIÉ. (98)

M<sup>r</sup> SANZAY, notaire à Brézé, demande un clerc capable de faire le courant d'une étude. (99)

**A VENDRE.**

**UN PIANO D'OCCASION.**

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**3,000 DE FOIN**

Première qualité.

S'adresser à M<sup>me</sup> BOISSIER, rue de Bordeaux. (87)

**HOTEL D'ANJOU.**

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (598)

Vendredi 10 courant, il a été perdu une petite chienne de chasse, blanche, tachée de noir, portant un collier où est le nom de M. Chaussepied, à Thouars.

La remettre à M. Leffet-Brazier, à Saumur. Il y aura récompense.

**ON DEMANDE un apprenti.**  
S'adresser au bureau du journal.

M. NORMANDINE, rue St-Jean, désire trouver un jeune homme voulant commencer la pharmacie.

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**LE SEUL CUNDURANGO-GAULT**

importé de l'Équateur, sous la garantie du gouvernement et par l'entremise des consulats. Le seul employé dans les hôpitaux contre les Vices du Sang. Le seul vin de Malaga au Cundurango-Gault employé contre l'Anémie, les Fleurs Blanches, la phthisie, etc., se trouve à la pharmacie Meyerbeer, 3, rue Meyerbeer, Paris.

Les médicaments à base de Cundurango-Gault se vendent en France, exclusivement sur ordonnance de médecin. Correspondance avec les Médecins. (72)

**LA SANTÉ PUBLIQUE**

Hygiène et Médecine populaires,

Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an.

Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.

**LA FRANCE ELEGANTE**

ET

**LE MONITEUR DES MODES DES DAMES ET DE L'ENFANCE**

SE PUBLIE EN DEUX ÉDITIONS.

Bureau d'abonnements : 64, rue Sainte-Anne, Paris.

**L'ÉDITION MENSUELLE**

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE :

- 1° 12 numéros grand in-8°, format de luxe;
- 2° 24 gravures de modes colorées;
- 3° 12 patrons découpés de grandeur naturelle, de robes ou confections.

**Prix d'abonnement :**

Un an : Départements, 12 fr. ; six mois : 7 fr.

Envoyer un mandat sur poste au nom de M. MANTIN, directeur.

**L'ÉDITION BI-MENSUELLE**

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, PUBLIE :

- 1° 24 numéros grand in-8°, format de luxe;
- 2° 36 gravures de modes colorées;
- 3° 12 planches de broderies et travaux;
- 4° 24 patrons découpés de grandeur naturelle de robes ou confections;
- 5° Plusieurs morceaux de musique inédite pour chant et piano;
- 6° Et une multitude de fantaisies en tapisserie, crochet, tricot, etc.

**Prix d'abonnement :**

Un an : Départements, 18 fr. ; six mois : 10 fr.

Saumur, P. GODET, imprimeur

**LES CONTEMPORAINS**

Portraits et silhouettes au XIX<sup>e</sup> siècle, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

**140 VOLUMES. — PRIX : 70 FRANCS.**

Chaque volume, par la poste, 60 centimes.

**LISTE COMPLÈTE DES 140 VOLUMES.**

**PREMIÈRE SÉRIE.**

- 1 Jules Favre.
- 2 Victor Hugo.
- 3 Berryer.
- 4 Le Père Félix.
- 5 Balzac.
- 6 Châteaubriand.
- 7 Odilon Barot.
- 8 Villemessant.
- 9 Dumas père.
- 10 Le Bibliophile Jacob.
- 11 Auber. — Offenbach.
- 12 Rosa Bonheur.
- 13 Emile de Girardin.
- 14 M<sup>r</sup> Dupanloup.
- 15 Rose Chéri. — Bouffé.
- 16 Timothée Trimm.
- 17 Gérard de Nerval. — Eugène Guinot.
- 18 Gavarni.
- 19 Théophile Gautier.
- 20 Crémieux.
- 21 Garibaldi.
- 22 Sainte-Beuve.
- 23 Paul de Kock.
- 24 Jules Janin.
- 25 Barbès.
- 26 Lacordaire.
- 27 Guizot.
- 28 Lamartine.
- 29 Béranger.

- 30 Lamennais.
- 31 Charles Monselet.
- 32 Ponsard.
- 33 Augustine et Madeleine Brohan.
- 34 Cavour.
- 35 L'Impératrice Eugénie.
- 36 Bismark.
- 37 Ingres.
- 38 Alphonse Karr.
- 39 Mazzini.
- 40 Canrobert.
- 41 François Arago.
- 42 Armand Marrast.
- 43 Havin.
- 44 Méry.
- 45 Victor Cousin.
- 46 M<sup>me</sup> Arnould Plessy.
- 47 Elie Berthet. — Etienne Arago.
- 48 Arnal. — Adolphe Adam.
- 49 Cormenin.
- 50 Mélingue.

**DEUXIÈME SÉRIE.**

- 51 Pie IX.
- 52 Louis Veillot.
- 53 Mérimée.
- 54 George Sand.
- 55 Henri Monnier.
- 56 Félicien David.
- 57 Alfred de Musset.
- 58 Pierre Leroux.

- 59 Scribe.
- 60 Ricord.
- 61 Thiers.
- 62 Raspail.
- 63 Rochefort.
- 64 Edmond About. — Carnot. — Changarnier.
- 65 Villemain.
- 66 Beauvallet.
- 67 Michelet.
- 68 Dupin.
- 69 Henri Murger.
- 70 Gustave Planche.
- 71 Montalembert.
- 72 Falloux.
- 73 Dumas fils.
- 74 Déjazet.
- 75 Rachel.
- 76 Le Père Hyacinthe.
- 77 Clairville. — Eugène Labiche.
- 78 Frédéric Lemaître.
- 79 Ledru-Rollin.
- 80 Blanqui.
- 81 Louise Colet.
- 82 Garnier-Pagès. — Le Père Enfantin. — Cabet.
- 83 Le baron Taylor.
- 84 Saint-Marc Girardin.
- 85 Napoléon III.
- 86 Le prince Napoléon. — Caus-sidière.
- 87 Mirès.

- 88 Emile Deschamps.
- 89 Arsène Houssaye.
- 90 Pierre Dupont.
- 91 Champfleury. — Courbet.
- 92 Emile Augier. — Théodore Barrière. — Anicet Bourgeois.
- 93 Paul de Cassagnac.
- 94 Emile Ollivier.
- 95 M<sup>r</sup> Mermillod.
- 96 Cavaignac.
- 97 Pseudon.
- 98 Antonelli. — M<sup>r</sup> Darboy.
- 99 Salvandy.
- 100 Alfred de Vigny.

**TROISIÈME SÉRIE.**

- 101 Horace Vernet.
- 102 M<sup>me</sup> de Girardin.
- 103 Rotschild.
- 104 Roger de Beauvoir. — Alphonse Brot. — Th. de Banville. — Barthélemy.
- 105 Félix Pyat. — Louis Blanc.
- 106 Rossini.
- 107 Le Père de Ravnian.
- 108 Amédée Achard. — Sardou. — Louis Desnoyers.
- 109 Viennet. — M. de Barante.
- 110 M<sup>lle</sup> Georges.
- 111 Lola Montès.
- 112 Eugène Delacroix.

- 113 Anaïs Ségalas.
- 114 Emmanuel Gonzalès. — Gondrecourt.
- 115 Julia Grisi. — Clémence Robert.
- 116 Berlioz.
- 117 Mac-Mahon.
- 118 Guillaume I<sup>er</sup>.
- 119 Paul Delaroche. — Decamps.
- 120 Henri Heine.
- 121 Eugène Sue.
- 122 Gérard le tueur de Lions.
- 123 Octave Feuillet. — Léon Gozlan.
- 124 Nogent S<sup>t</sup>-Laurens.
- 125 Considérant. — Flocon.
- 126 Philartète Chastles.
- 127 Samson. — Got (de la Comédie Française.)
- 128 Grassot.
- 129 Louis Jourdan. — Bocage.
- 130 Octave Féré. — Lachambeaudie.
- 131 Meyerbeer. — Halévy.
- 132 Taxile Delord. — Fiorentino. — Hipp. Castille.
- 133 Paul Féval. — Villiamé.
- 134 Francis Wey.
- 135 Le docteur Véron.
- 136 Le comte de Chambord.
- 137 Gambetta. — Trochu.
- 138 Renan. — L'abbé Châtel.
- 139 Lamoricière.
- 140 Les princes d'Orléans.